

Vos questions / nos réponses

# Comment aider mon fils majeur

Par [Profil supprimé](#) Postée le 30/07/2022 20:33

Bonsoir mon fils as 26 ans c'est un gentil garçon mais depuis un moment il as de très mauvaises fréquentation. Il fumer 1 ou 2 joint à l'occasion mais depuis quelques mois il est passer à la cocaïne. Je voudrai lui venir en aide mais il ne veux pas. Le souci c'est qu'il deviens violent avec son beau père qui l'héberge . Y a t il des solutions ??? Aider moi svp

---

**Mise en ligne le 01/08/2022**

Bonjour à vous,

Nous entendons votre difficulté à vivre la situation et à ne pouvoir qu'être ""spectatrice"" des consommations de votre fils.

Faire partie de l'entourage d'une personne qui consomme n'est jamais simple et il est fréquent que les proches vivent un fort sentiment d'impuissance.

Il n'est pas possible de contraindre une personne qui ne souhaite pas se soigner à voir un médecin, cependant, l'aide que vous pouvez lui apporter peut prendre d'autres formes.

Par exemple, le fait de maintenir un lien, une relation dans laquelle les conversations ne tournent pas qu'autour du produit, le fait de se montrer disponible, de favoriser les moments partagés de qualité, etc. Toutes ces attitudes sont précieuses et il est possible que sans vous en rendre compte, vous soyez déjà en train d'aider votre fils.

Par ailleurs, en cas de violences verbales ou physiques, si son beau-père se sent en danger et que quitter la pièce ou faire un tour à l'extérieur ne suffit pas à faire redescendre les tensions, il peut contacter la gendarmerie pour être protégé.

Si vous souhaitez discuter directement avec un.e écoutant.e pour un échange, du soutien, des conseils, vous pouvez nous contacter tous les jours par téléphone au 0 800 23 13 13, entre 08h et 02h, ou bien nous écrire sur le tchat internet entre 08h et 00h.

Ce service est gratuit et anonyme.

Il existe également des centres spécialisés en addictologie qui reçoivent sur rendez-vous, l'entourage des personnes consommatrices pour les guider et les conseiller. Nous vous joignons deux liens en fin de réponse, vers des structures à proximité de la ville que vous nous avez indiquée.

En espérant avoir pu vous aider,

Nous vous souhaitons bon courage et bonne journée,

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes**

---

### **[Association Addictions France-CSAPA de Digne-les-Bains](#)**

13, boulevard Victor Hugo  
**04000 DIGNE LES BAINS**

**Tél :** 04 92 31 55 68

**Site web :** [www.addictions-france.org](http://www.addictions-france.org)

**Secrétariat :** lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h, jeudi de 13h à 16h

**Accueil du public :** lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h, jeudi de 13h à 16h

**Consultat° jeunes consommateurs :** Pour les 11-25 ans, sur rendez-vous, le lundi, mardi, le mercredi après-midi et le vendredi après-midi

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[Association Addictions France-CSAPA de Manosque](#)**

219 rue Josephine Baker  
**04100 MANOSQUE**

**Tél :** 04 92 74 62 91

**Site web :** [www.addictions-france.org](http://www.addictions-france.org)

**Accueil du public :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h, le jeudi de 13h à 16h

**Secrétariat :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h, le jeudi de 13h à 16h

**Consultat° jeunes consommateurs :** Pour les 11-25 ans, sur rendez-vous aux ouvertures du CSAPA

[Voir la fiche détaillée](#)